

VANUATU

Date des élections: 30 novembre 1987

But de la consultation

Renouvellement des membres du Parlement à l'échéance normale de leur mandat.

Caractéristiques du Parlement

Le Parlement monocaméral de Vanuatu comprend 46 membres élus pour 4 ans.

Système électoral

Tout citoyen de Vanuatu âgé de 18 ans révolus est autorisé à voter dans la circonscription de sa résidence habituelle. Les listes électorales sont établies tous les ans à l'échelon du district.

Sont éligibles au Parlement les électeurs de 25 ans au moins. Ne sont pas éligibles les faillis non réhabilités, les malades mentaux et les personnes condamnées à une peine de prison. Le mandat parlementaire est incompatible avec celui de Président de la République, les fonctions de juge ou de magistrat, de fonctionnaire, de membre de la police, du Conseil national des Chefs et de l'enseignement.

Les candidats doivent être appuyés par cinq électeurs au moins de leur circonscription et doivent déposer une caution de 10000 *vatu* (environ US\$ 86) qui est remboursée au candidat s'il obtient au moins 5% des voix exprimées dans sa circonscription.

Les membres du Parlement sont élus dans les 14 circonscriptions suivant un système combinant divers éléments dont la représentation proportionnelle pour assurer une représentation équitable des différentes formations et opinions politiques. En cas de vacance d'un siège en cours de législature, il est procédé à des élections partielles.

Circonstances et déroulement de la consultation

Les élections générales de 1987 étaient le deuxième scrutin depuis l'indépendance obtenue en 1980. A la suite des élections de novembre 1983, le Premier Ministre, le révérend Walter Lini (*Vanuaaku Pâli* - VP), s'est vu confronté, en novembre 1985, à une motion de défiance déposée contre son Gouvernement par l'Union des partis modérés de l'opposition (UMP),

épreuve qu'il a pu surmonter. Le père Lini était également critiqué par le Président de la République, M. George Sokomanu, selon lequel la politique extérieure de non-alignement du Premier Ministre aggravait les problèmes du pays, notamment dans le secteur économique. Plus de 100 candidats étaient en lice.

Le jour du scrutin, le VP socialiste a battu l'UMP francophone par une marge réduite au Parlement élargi, avec 25 sièges pour la première formation et 21 pour la seconde. Le Premier Ministre Lini a formé un nouveau Conseil des Ministres en janvier 1988.

Données statistiques

1. Résultats du scrutin et répartition des sièges au Parlement

Nombre d'électeurs inscrits70000	(environ)
Votants83%	(environ)

Formation politique	% de suffrages	Nombre de sièges
<i>Vanuaaku Pati</i> (VP)	47	26 (+2)
Union des partis modérés (UMP)	42	20 (+7)
		46*

* Sept sièges de plus depuis les dernières élections.